

Bienvenue chez BienViennue. Ce règlement contribue à rendre le séjour de chacun agréable, sûr et respectueux.

IMPORTANT

Tous les membres du groupe sont réputés avoir lu ce règlement intérieur et sont tenus de le respecter. Le locataire principal, la personne ayant effectué la réservation, veille à ce que tous les membres du groupe soient informés des règles.

Dernière mise à jour : 16 juillet 2026

1. Généralités

- Arrivée : à partir de 18 h.
- Départ : avant 12 h le jour du départ.
- Notre gîte se trouve dans un environnement rural et paisible. Respectez le calme entre 22 h et 7 h. Après 22 h, aucune musique ne peut être diffusée à l'extérieur et le niveau sonore doit être nettement réduit. Vous pouvez rester ensemble et discuter calmement, à condition de ne pas occasionner de nuisances sonores. Avant 22 h également, la musique et les autres bruits doivent rester à un niveau raisonnable.
- Il est interdit de fumer dans l'hébergement. Il est permis de fumer uniquement sur la terrasse, pas dans le jardin. Utilisez toujours un cendrier et tenez compte du risque d'incendie lors de l'élimination des cendres.
- Le gîte peut accueillir un maximum de 15 personnes. Toute personne supplémentaire est interdite sans accord préalable.

2. Chiens

Nous souhaitons que votre séjour, tout comme celui des futurs clients, reste agréable.

- Les chiens ne sont admis que lors de la location de l'ensemble de l'hébergement et uniquement après consultation préalable avec nous. Les autres animaux domestiques ne sont pas admis.
- Le chien doit rester à tout moment sous la surveillance de son propriétaire et ne peut pas se promener seul sur le terrain.
- Notre jardin n'est pas clôturé. Le chien doit être habitué à rester auprès de son propriétaire et ne peut pas quitter le terrain.
- Les chiens ne sont pas admis sur les lits, les canapés ou les autres meubles.
- Évitez toute nuisance causée par des aboiements ou un autre comportement gênant.
- Les déjections doivent être ramassées immédiatement par le propriétaire.
- Tout dommage causé par un chien sera facturé.

3. Utilisation du gîte et départ

- Nettoyage : laissez l'hébergement propre et rangé. Lors de la réservation, vous choisissez de nettoyer vous-mêmes le gîte ou de nous confier le nettoyage pour 200 €. Si vous nettoyez vous-mêmes, la maison doit être parfaitement propre, y compris les sols, la cuisine et les sanitaires. Dans le cas contraire, des frais de nettoyage peuvent encore être facturés.
- Cuisine : utilisez les appareils et équipements uniquement conformément à leur destination. Tout dommage causé par une mauvaise utilisation peut être facturé.
- Au départ, toute la vaisselle doit être lavée et chaque objet remis à sa place d'origine.

- Triez et évacuez tous les déchets et restes de nourriture conformément aux consignes présentes.
- Prenez soin de toutes les activités intérieures et extérieures mises à disposition et utilisez-les uniquement conformément à leur destination.
- Signalez immédiatement tout dommage, défaut ou élément manquant afin que le problème puisse être résolu avant l'arrivée des prochains clients. Les dommages causés par vous ou votre groupe peuvent être facturés.

4. Matériel, mobilier et équipements

- Manipulez avec soin tous les meubles, jeux, appareils et équipements, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Cela concerne notamment les fléchettes, le baby-foot, le billard, les consoles de jeux, le jeu de badminton et la bibliothèque.
- Après utilisation et au moment du départ, vérifiez que tout le matériel, le mobilier, les appareils, les jeux et les accessoires sont propres, complets et remis à leur place d'origine.
- Rangez les jeux, tels que les ballons et les raquettes, propres à l'endroit prévu. Des frais peuvent être facturés en cas de négligence, de perte ou de mauvaise utilisation.
- L'enceinte Bluetooth peut être utilisée partout. Au départ, remettez-la avec son chargeur à sa place d'origine.
- Les bougies et toute autre flamme nue sont interdites, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.
- Seul le papier hygiénique, avec modération, peut être jeté dans les toilettes. Déposez les autres matériaux et produits dans la poubelle.
- Remplissez les cafetières et les bouilloires uniquement avec l'eau des carafes filtrantes. Chaque chambre dispose d'une carafe filtrante ; la cuisine commune est équipée d'un grand robinet d'eau filtrée.

5. Espaces extérieurs et barbecue

- Gardez le jardin et la terrasse propres et rangés. Le mobilier de jardin peut être déplacé, mais doit être remis à sa place d'origine après utilisation.
- Le barbecue peut être utilisé uniquement par les clients séjournant dans le gîte.
- Au départ, nettoyez soigneusement et dégraissez complètement les grilles de barbecue, les grilles de four et les fours avec le produit prévu et les éponges métalliques présentes. Un simple brossage avec une brosse métallique ne suffit pas.
- Retirez toutes les cendres du barbecue au charbon de bois.
- Ces obligations de nettoyage s'appliquent également si vous avez choisi l'option de nettoyage final.

6. Piscine

Suivez attentivement les règles ci-dessous afin de garantir une baignade sûre et agréable.

Accès et utilisation

- La piscine est accessible uniquement aux clients de BienViennue et peut être utilisée jusqu'à 23 h.
- Après 23 h, nous plaçons le robot dans la piscine et venons le retirer le lendemain matin.
- Les enfants ne peuvent utiliser la piscine que sous la surveillance constante d'un adulte.
- Les personnes ne sachant pas nager doivent toujours porter des brassards ou un autre dispositif de flottaison.

Comportement

- Il est interdit de manger ou de boire dans la piscine ou autour de celle-ci.
- Les objets tranchants sont interdits dans la piscine et autour de celle-ci.
- Ne lancez pas et ne frappez pas de ballons contre les panneaux en plexiglas de l'abri de piscine.

Abri et sécurité

- Après utilisation, l'abri de piscine doit être entièrement refermé afin de garantir la sécurité et la qualité de l'eau.
- Par temps chaud, seul le segment central situé du côté droit de l'abri de piscine peut être coulissé pour l'ouvrir. Tous les autres segments doivent rester fermés.
- Refermez toujours correctement la porte de la piscine couverte après chaque utilisation afin d'éviter tout accès indésirable, notamment par des enfants.

Entretien et responsabilité

- La piscine est régulièrement entretenue. Signalez immédiatement tout problème.
- L'utilisation de la piscine se fait à vos propres risques. BienViennue ne peut être tenue responsable des accidents ou blessures.
- Les accessoires et jouets de piscine peuvent être utilisés, mais doivent être rangés propres à l'endroit prévu après utilisation.

7. État des lieux, joignabilité et accès

- À l'arrivée, nous effectuons avec le locataire principal, la personne ayant réalisé la réservation, un état des lieux du gîte et du jardin. Nous expliquons les principaux points d'attention pendant cette visite.
- Au départ, nous effectuons un nouvel état des lieux afin de vérifier l'absence de dommages et le respect du règlement intérieur et des points d'attention.
- Le locataire principal doit rester joignable par téléphone pendant tout le séjour au numéro indiqué lors de la réservation.

Accès en cas de nuisances ou d'urgence

- En cas de nuisances sonores, nous contactons immédiatement le locataire principal. Sans réponse ou si les nuisances persistent, nous pouvons nous rendre sur place et accéder aux espaces extérieurs afin de nous adresser aux hôtes et de faire cesser les nuisances. Cela ne nous confère aucun droit général d'entrer dans le gîte sans autorisation.
- Si nous constatons que d'autres règles ne sont pas respectées, nous prenons d'abord contact et demandons l'accès si nécessaire.
- Uniquement en cas d'urgence, nous pouvons accéder immédiatement aux endroits nécessaires pour garantir la sécurité, éviter des dommages importants ou examiner et résoudre une panne d'électricité, d'internet, d'eau ou d'une autre installation essentielle. L'accès reste limité à ce qui est nécessaire.

8. Sécurité

- Laissez toujours les issues de secours libres.
- La clé de la porte de la salle de détente est remise à l'arrivée et est la seule clé qui peut quitter le terrain. La perte d'une clé sera facturée. Rendez les clés au départ.
- BienViennue n'est pas responsable des dommages corporels ou de la perte de biens pendant le séjour.

9. Paiements et annulations

- Paiement : respectez les conditions de paiement indiquées dans votre contrat de réservation.
- Annulation : consultez nos conditions d'annulation pour plus d'informations. Nous recommandons de souscrire une assurance voyage.

10. Autres dispositions

- Soyez respectueux des autres clients et de nos voisins. Tout comportement inapproprié est interdit.
- En cas de violation grave du règlement intérieur, nous nous réservons le droit de mettre fin au séjour de manière anticipée, sans remboursement.

Nous vous remercions de votre coopération et vous souhaitons un excellent séjour chez BienViennue. Si vous avez des questions ou besoin d'aide, contactez-nous à bienviennue@gmail.com, au +33 7 89 23 87 16, au +33 6 8 84 91 08 ou en personne.

Jan & Annika